

# **COMMISSION DE L'ARBITRAGE**

#### Réunion du 22 octobre 2020 à Varennes-Vauzelles

Procès-verbal N° 9

Présidence : M. Dominique ATERO

Présents: MM. CHEMINOT, DEVOUCOUX, MEIGNEN

Excusés: MM. BOITIER, BERQUIER

#### 1 - INDISPONIBILITES

Q PINET du 19 au 21 octobre

- K FOUQUET les 17 et 18 octobre
- C GIRARD du 31 octobre au 12 novembre
- BROSSARD les 14-15 novembre ; 21-22 novembre
- F SAULIN les 7 et 14 novembre
- K BOITIER les 28/29 novembre, 31/10 et 1/11
- M TARBOUNI 24 et 25/10, 31/10 et 1/11
- L BAZIN le 24 octobre
- A ROPERTO junior les 24 et 31 octobre

## 2 – COURRIERS

- Club de Moulins : demande d'arbitres. Le nécessaire sera fait.
- M CALVI : rapport sur un match.
- F SAULIN : reprise à compter du 24 octobre
- Club de St Saulge : demande d'arbitre. Le nécessaire sera fait.
- Club de Château-Arleuf : demande d'arbitres. Le nécessaire sera fait.
- M Soukrati : arbitre du 37 arrivant dans la Nièvre.

# 3 - INFOS DIVERSES

Il est demandé aux clubs d'avoir une feuille de match papier et le constat d'échec émis par le DISTRICT. Documents actualisés, disponibles sur le site du DISTRICT dans « DOCUMENTS UTILES ».

En cas d'échec de la FMI, il est de la responsabilité du club recevant de la mise à disposition des documents suivants :

1 – FEUILLE DE MATCH PAPIER

Etablir cette feuille avant match, bien évidemment, sinon pas de match.

## 2 - CONSTAT D'ECHEC FMI

Doit être renseigné très précisément par le club RECEVANT, le club VISITEUR et par l'ARBITRE (officiel, bénévole) en même temps que la rédaction de la feuille de match papier (pas après la rencontre).

Le Président Dominique ATERO

K)